

Conseil municipal de Sèvremoine

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DE CONSEIL MUNICIPAL DU 1ER SEPTEMBRE 2022

Nombre de membres du Conseil municipal : 67

Nombre de Conseillers municipaux présents : 51

Date de la convocation : 26/08/2022

Le jeudi 1 septembre deux mille vingt-deux, à 20 h 00, le Conseil municipal de Sèvremoine, s'est réuni, en séance publique, au nombre prescrit par la loi, à la Renaudière, Espace Renaudin, allée de la Riverette, sous la présidence de Didier Huchon, Maire.

Conseillers municipaux présents : (51) Anne-Marie Avy, Philippe Bâcle, Gaétan Barreau, Claire Baubry, Vincent Blanchard, Céline Bonnin, Cédric Bouttier, Georges Brunetière, Catherine Brin, Stéphane Buron, Richard Cesbron, Cyrille Chiron, André Chouteau, Eric Chouteau, Aglaë De Beauregard, Sébastien Dessein, Pierre Devêche, Sylvie Dupin de la Guérivière, Christelle Dupuis, Guillaume Fillaudeau, Jean-Marie Frouin, Caroline Fonteneau, Christian Gaborit, Geneviève Gaillard, Stéphane Gandon, Claudine Gossart, Chantal Gourdon, Cécile Grelaud, Vincent Guillet, Emmanuel Guilloteau, Sabrina Guimbretière, Marianne Guinebretière, Didier Huchon, Lydie Jobard, Colette Landreau, Thierry Lebrec, Benoît Martin, Jean Louis Martin, Sébastien Mazan, Isabelle Mériaux, Chantal Moreau, Paul Nerrière, Alain Pensivy, Florence Poupin, Marie-Annick Renoul, Christian Rousselot, Thierry Rousselot, Marina Saudreau, Claire Steinbach, Jean-Luc Tilleau, Jérôme Zawadzki.

Conseillers municipaux absents n'ayant pas donné de délégation de vote : (7) Dominique Bochereau, Bernard Delage-Damon, Marie David Juchs, Cécile Fleurance, Hervé Launay, Mathieu Leray, Virginie Neau,

Conseillers municipaux absents ayant donné une délégation de vote : (9)

Absents	Délégation de vote à
Guillaume Benoist	Claire Steinbach
Aurélié Brunet	Anne – Marie Avy
Alexandre Brugerolle de Fraissinette	Christian Gaborit
Jean-Michel Coiffard	Jérôme Zawadzki
Claude Brel	Claude Brunetière
Christine Hamard	Chantal Gourdon
Isabelle Maret	Jean-Luc Tilleau
Quentin Mayet	Philippe Bâcle
Tiffany Portemann	Geneviève Gaillard

Secrétaire de séance : Pierre Devêche

SOMMAIRE

PREAMBULE

OUVERTURE DE LA SEANCE..... 4

1. Vérification du quorum 4

2. Désignation du secrétaire de séance 4

DELIBERATIONS 4

1. DIRECTION GENERALE 4

1.1. Finances..... 4

1.1.1. Subventions 2022- Association du Comité des Fêtes - Le Longeron..... 4

2. ANIMATION DEMOCRATIQUE ET PROXIMITES 5

2.1. Création de l'espace France Services – Convention avec l'Etat 5

3. SERVICES TECHNIQUES..... 12

3.1. Espace Public et Cadre de Vie 12

3.1.1. Convention pour passage de réseaux en domaine privé communal 12

4. URBANISME ET AMENAGEMENT 14

4.1. Le Longeron - OAP Les Bauches – Acquisition d'un jardin 14

4.2. Torfou – Rue nationale – Cession d'une parcelle..... 15

4.3. Montfaucon Montigné – Chemin des grands jardins – Cession d'une parcelle..... 16

4.4. St Crespin sur Moine – Rue du Coteau – Cession d'une parcelle..... 18

4.5. St André de la Marche – Rue du Carrefour Rouge - Désaffectation et déclassement d'un ensemble immobilier..... 19

4.6. St Germain sur Moine – Rue des Bottiers - Désaffectation et déclassement d'une parcelle 21

4.7. St Macaire des Mauges – 44 rue du Commerce – Vente des murs du restaurant L'Essentiel 23

5. SANTE - SOLIDARITES 25

5.1. Transport solidaire et mini-bus solidaires : évolution du tarif..... 25

QUESTION ORALES 27

ACTUALITES CULTURE ET PATRIMOINE..... 27

INFORMATIONS : 29

1) Décisions du maire 29

2) Déclarations d'intention d'aliéner..... 38

3) Concessions en cimetière..... 42

PREAMBULE :

1 - Actualité Enfance Jeunesse : Rentrée scolaire :

Intervention de Chantal Gourdon :

Ce matin, rentrée scolaire, nous sommes allés visiter deux écoles, nos effectifs pour l'année sont en baisse, puisque nous avons cette année, 2712 enfants qui ont intégré nos écoles maternelles et élémentaires. Une baisse de 4.6%, ce qui correspond à 135 élèves en moins, répartie sur toutes les communes, certaines communes ont une baisse plus importante que d'autres, deux fermetures de classes dont je vous avais fait part avant les vacances à Montfaucon Montigné et une à St André. Par contre, une ouverture de classe à Tillières connue fin juin.

Avec le maire, nous étions à Tillières, nous avons rencontré les CM1-CM2, nous étions accompagnés de Madame l'inspectrice, qui est nouvelle sur la circonscription. Dans nos différents directeurs d'écoles :

- à St Crespin : M. Corvez qui a pris ses fonctions ce matin
- à St Germain, un changement de direction aussi, Mme Farez a demandé sa mutation, c'est Mme Marina Saudreau qui prend le relais
- à St André de la Marche : le retour de la directrice Mme Stevenazzi qui était en arrêt congé maternité en fin d'année scolaire l'an dernier

Je suis allée également au restaurant scolaire du Longeron, on est encore en recrutement au niveau de nos effectifs agents. Il en manque un petit peu sur toutes les communes et particulièrement sur ce quartier où le recrutement est plus compliqué. Mais nous avons des C.V. qui arrivent et nous allons travailler pour avoir le personnel adéquat par rapport au nombre d'enfants qui vont dans nos restaurants scolaires.

Les enfants étaient très heureux de reprendre ce matin, ils sont très sensibles par rapport aux problèmes d'eau rencontrés cet été, on a beaucoup de remarques, des enfants nous disaient : "on ne peut plus aller sur le terrain de foot", mais ils ont compris pourquoi, une autre petite fille "je n'ai pas pu remplir ma piscine", elle trouvait cela dommage mais nous leur avons expliqué. Ils sont au courant de nos problèmes. Notamment, l'année dernière, à Tillières, ils ont travaillé sur l'écologie avec le CPIE.

Cette rentrée s'est bien déroulée dans l'ensemble.

EFFECTIFS SCOLAIRES	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Ecoles publiques	1037	1012	945	897	848
Ecoles privées	2011	2045	2010	1945	1864
TOTAL	3048	3057	2955	2842	2712
		+0,3%	-3,3%	-3,8%	-4,6%

2 fermetures de classes à Montfaucon-Montigné et Saint André

1 ouverture de classe à Tillières

Intervention de Didier Huchon :

En complément des chiffres évoqués par Chantal, on compte 1900 enfants qui fréquentent les restaurants scolaires sur les 2712 qui sont scolarisés dans les établissements. C'est beaucoup mais cela correspond aujourd'hui à une réalité d'un territoire qui est au plein emploi, c'est une des conséquences : les parents travaillent donc il faut garder et nourrir les enfants le midi et les accueillir sur les structures périscolaires, mais c'est une préoccupation pour nous que de réserver les meilleures conditions d'accueil pour nos enfants. On parle d'un taux de chômage sur les Mauges de l'ordre de 3% aujourd'hui.

Intervention de Chantal Gourdon :

Juste une petite précision, les enfants de la Renaudière ont ce matin réintégré leur nouveau restaurant avec la cuisine toute nouvelle et toute brillante.

Intervention de Didier Huchon :

Et ils étaient aussi accueillis ce soir dans la périscolaire qui est nouvelle.

Intervention de Chantal Gourdon :

Je suis allée visiter la périscolaire ce soir et tous les locaux sont adaptés à nos enfants.

OUVERTURE DE LA SEANCE

1. Vérification du quorum
2. Désignation du secrétaire de séance

DELIBERATIONS

1. DIRECTION GENERALE
- 1.1. Finances

1.1.1. Subventions 2022- Association du Comité des Fêtes - Le Longeron

Rapporteur : Mme Chantal Moreau, Déléguée aux Finances et Achats.

EXPOSE DES MOTIFS

Il est proposé le déblocage de la provision 2022 à hauteur de 1 000 € pour l'association du Comité des Fêtes du Longeron.

Cette subvention concerne l'aide au financement du feu d'artifice pour la « fiesta Longeronnaise » du 25 juin 2022 qui s'élève à 2 102.50 €.

DELIBERATION

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29,

VU la délibération n°2022-041 du 31 Mars 2022 fixant le montant des provisions pour subventions de l'année 2022, l n'est

VU l'avis du Bureau Municipal en date du 25 aout 2022

Considérant que l'association du Comité des Fêtes du Longeron a pu produire la facture de prestations du feu d'artifice

Il est proposé au Conseil Municipal de :

- **ATTRIBUER une subvention de 1 000 € au titre de l'année 2022**
- **PRECISER que la dépense est inscrite au budget principal 2022**
- **AUTORISER Monsieur Le Maire, ou Madame Chantal Moreau, déléguée aux Achats et Finances, à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.**

Intervention de Christelle Dupuis :

Cela ne relève pas d'une animation locale le feu d'artifice ?

Intervention de Chantal Moreau :

Si mais comme c'est une provision, il faut délibérer pour pouvoir la débloquent. La dépense sera imputée au budget animation locale du Longeron.

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré,

Par vote :

Votants	Pour	Contre	Abstentions
58	47	0	11

2. ANIMATION DEMOCRATIQUE ET PROXIMITES

2.1. Création de l'espace France Services – Convention avec l'Etat

Rapporteur : M. Richard Cesbron, Délégué à l'Animation Démocratique et aux proximités

EXPOSE DES MOTIFS

Afin de permettre aux habitants du territoire d'être accompagnés dans leurs démarches administratives du quotidien, la commune de Sèvremoine a souhaité accueillir un espace France Services pour répondre aux besoins des usagers, face à la dématérialisation croissante des démarches en ligne.

Identifié dans le projet de mandat mais aussi attendu des habitants au travers des conclusions de l'analyse des besoins sociaux diligentée par le CCAS en 2021, ce nouveau bouquet de services apportera des réponses adaptées aux administrés en matière de santé, logement, emploi, famille, retraite, impôts...

Ce dispositif piloté par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) vise à faciliter l'accès à un panier de services publics, en étant accueilli dans un lieu unique, par des personnes formées et disponibles.

Aujourd'hui, près de 13 millions de Français ne se sentent pas à l'aise avec le numérique et en difficulté dans ses usages ce qui induit davantage de difficultés à recourir à ses droits. A l'horizon 2022, près de 250 démarches considérées comme essentielles dans la vie quotidienne des Français pourront se faire complètement en ligne.

Ce guichet unique, qui sera localisé à l'Hôtel de Ville de Sèvremoine sur la commune déléguée de St Macaire en Mauges, est le fruit d'un partenariat avec 6 opérateurs nationaux et 3 administrations d'Etat : Ministère de la Justice, Ministère de l'Intérieur, Ministère des Finances publiques, CAF, CARSAT, CPAM, la Poste, Pole Emploi et MSA.

La commune de Sèvremoine a ainsi obtenu la labellisation France Services en date du 1er juillet 2022 par la Préfecture de Maine et Loire.

Le projet France services s'articule autour de 2 axes :

- La structuration d'un accueil « spécialisé, individualisé et confidentiel », répondant aux critères de labellisation France Services, pour répondre aux besoins des administrés dans leurs démarches administratives du quotidien, notamment celles plus complexes et dématérialisées avec la présence d'agents formés par les opérateurs et le CNFPT.
Un lieu, des réponses adaptées : A l'Hôtel de Ville de Sèvremoine, à Saint Macaire en Mauges.
- La possibilité d'un pré-accueil dans les 10 accueils des mairies annexes du territoire qui permet d'accueillir les usagers, « profiler » leurs demandes afin d'orienter vers France Services de Sèvremoine localisé à l'Hôtel de ville en leur proposant un rendez-vous sur un planning dédié. Un mémo récapitulant toutes les pièces nécessaires est remis à l'administré pour optimiser son rendez-vous sur place.

Le fonctionnement de l'espace France Services de Sèvremoine prévoit :

- Une ouverture au public de 27H par semaine

- Les horaires d'ouverture suivants : les matins, du lundi au vendredi (de 8h30 à 12h30), samedi (8h30 à 12h) et le mardi après-midi (de 14h à 17h30) à l'Hôtel de Ville de la situé sur la commune déléguée de Saint Macaire en Mauges.
- Une prise de rendez-vous facilitée avec un numéro dédié et adresse courriel : **06 20 13 39 86 / franceservices@sevremoine.fr** pour permettre une prise en charge optimale des administrés.
- La possibilité de prendre des rendez-vous à partir des accueils des 10 mairies annexes de la commune et de l'Hôtel de Ville.

Chaque structure labellisée bénéficie d'un financement de 30 000 € par an (dotation d'Etat).

Un objectif : simplifier la vie des usagers dans leurs démarches administratives du quotidien avec :

Cliquez pour ajouter du texte

- Un **guichet d'accueil de proximité**, polyvalent, « **multi-services** », regroupant les services de l'Etat, des opérateurs et des collectivités locales, pour **réaliser ses démarches administratives les plus utiles et fréquentes** et obtenir des réponses adaptées à chaque **situation individuelle**
- Un accueil renforcé du fait d'un **accompagnement personnalisé** autour du **numérique**, avec des **équipements** informatiques dédiés mis à la disposition des habitants.

ACCUEIL

INFORME

ORIENTE

ACCOMPAGNE

Le regroupement des 9 opérateurs et administrations d'Etat :



Cliquez pour ajouter du texte



Un bouquet de services :

SÈVREMOINE

- Je veux déclarer mes revenus ...
- Je demande une aide au logement, allocation, RSA ...
- Je souhaite établir mon permis de conduire, ma carte d'identité ...
- J'attends un enfant...
- Je cherche un emploi...
- Je prépare ma retraite...
- Je cherche à rembourser mes soins ...
- Je suis affilié à la MSA ...
- Je fais face à un litige, à un conflit, d'un service postal ...



17

Quelles plus - values pour les habitants du territoire et pour Sèvremoine ?

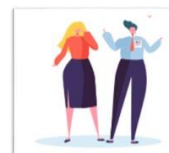
SÈVREMOINE

Cliquez pour ajouter du texte

J'ai besoin d'aide pour remplir un formulaire en ligne

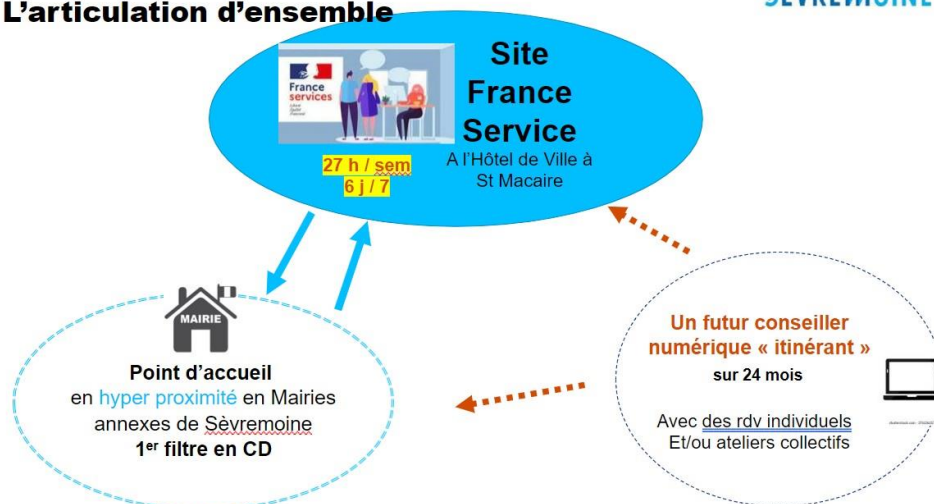
Je vais vous accompagner et vous expliquer comment faire

- Renforcer un service public efficace et de proximité, en milieu rural
- Favoriser l'accès aux droits et à l'inclusion numérique des usagers



L'articulation d'ensemble

SÈVREMOINE



Les missions des agents France Services

SÈVREMOINE



Horaires d'ouverture France Services, à l'Hôtel de Ville de Sèvremoine

SÈVREMOINE

Cliquez pour ajouter du texte

27 h
6j/7

Lundi	8h30-12h30	
Mardi	8h30-12h30	14h-17h30
Mercredi	8h30-12h30	
Jeudi	8h30-12h30	
Vendredi	8h30-12h30	
Samedi	8h30-12h	

Un n° dédié et mail pour prise de rendez-vous facilitée



franceservices@sevremoine.fr

06.20.13.39.86

Création Espace France Services

SÈVREMOINE

Conventionnement France Services avec la Préfecture et les partenaires

En signant, dès 2018, le Contrat Local d'Engagement porté par Mauges Communauté, en adéquation avec le SDAASP (schéma d'amélioration de l'accessibilité des services au public) du 49, la commune de Sèvremoine s'est engagée à faciliter l'accès de tous les habitants aux services publics du quotidien.

Cette 1^{ère} étape trouve ainsi son prolongement et sa pleine cohérence avec la création d'un espace France Services sur le territoire de la commune. L'obtention de la labellisation France Services en date du 1^{er} juillet 2022 permet désormais de conventionner avec les 9 opérateurs et la Préfecture de Maine et Loire.

Il est proposé au Conseil municipal de :

- **APPROUVER** l'avenant n° 1 de la convention départementale France Services
- **AUTORISER** M. le Maire ou M. Richard Cesbron, Délégué à l'Animation Démocratique et aux proximités, à signer le dit avenant.
- **AUTORISER** M. le Maire ou M. Richard Cesbron, Délégué à l'Animation Démocratique et aux proximités, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente.

Faire connaître l'Espace France services de Sèvremoine

SÈVREMOINE



Intervention de Pierre Devêche :

C'est un souhait. Est-ce qu'il y aurait une procédure d'évaluation à 1 an ou 2 ans, régulièrement, pour s'assurer que le service effectif de ce France Service rende service à la population pour lequel il est destiné ?

Intervention de Richard Cesbron :

Oui, il y a un dispositif d'évaluation obligatoire. On doit constituer un comité de pilotage qui se réunira au moins une fois par an et l'évaluation est à prendre en compte dans ce temps de réunion. En plus de cela, nous souhaitons mettre en place un accompagnement des usagers dans la réflexion dans sa manière à pouvoir aller vers les services publics à travers ce dispositif France Services. Ce qui va se concrétiser au final par un réaménagement de l'accueil à l'hôtel de ville, accueil de manière globale où il y a le dispositif France Services. Des conseillers consultatifs vont travailler sur le sujet ainsi que les usagers qui souhaiteraient participer à cette réflexion. Nous serons accompagnés d'un designer de services pour traiter de ce sujet avant de pouvoir changer de manière très importante la disposition de l'accueil à l'hôtel de ville. L'objectif étant vraiment différent de ce qu'on connaît actuellement, puisque la relation à l'usager historique entre l'agent d'accueil et l'usager se fait avec un guichet, qui sépare l'usager et il était normal de fonctionner comme cela. Mais la présence du numérique change vraiment la donne puisque maintenant nous avons besoin d'accompagner l'usager qui va avoir besoin d'aide pour pouvoir réaliser certaines démarches, et il faut pouvoir être en capacité de se mettre à côté de lui pour faire des traitements derrière un écran. Il y a toute une réflexion qui va être menée autour de cela. Mais pour répondre à la question factuellement sur l'évaluation, oui, il y aura, à travers ce comité de pilotage qui est obligatoire et qui doit se réunir tous les ans mais on souhaite vraiment aussi apporter de la qualité dans ce dispositif et de manière plus globale embarquer les agents d'accueil vers une évolution dans la manière d'accueillir les usagers et de les accompagner.

Intervention de Pierre Devêche :

La deuxième partie de ma question est plus une réflexion sur la numérisation tous azimuts, est-ce que c'est vraiment utile ? Moi j'ai des doutes, parfois, il ne s'agit pas de réfuter la numérisation mais j'ai l'impression que l'objectif est de simplement supprimer des postes de fonctionnaires, et d'engendrer des économies par là pour essayer de combler le budget de l'Etat. Le deuxième point est que je trouve que la numérisation est de faire faire par les particuliers le travail qui était fait avant par les employés de l'Etat. C'est quand même une espèce d'externalisation du travail qui se traduit par une augmentation du temps que chacun consacre à remplir ces formulaires et c'est rarement pour une simplification administrative. J'ai un exemple concret en plus on nous dit que c'est un temps gagné. J'ai un doute. Depuis 15 jours, les radios qui sont faites à l'hôpital public de Cholet n'ont plus de supports physiques donc elles sont à regarder sur écran, c'est environ entre 15 et 20 minutes supplémentaires de travail par jour pour moi. Avant, on regardait la radio et on la commentait aux patients. Maintenant, il faut accéder à un site, des sites différents en fonction de l'hôpital et de la polyclinique, ce n'est pas le même, il faut entrer le code sans se tromper. Petite réflexion sur l'intérêt de la numérisation...

Intervention de Cécile Grelaud :

J'aurai voulu savoir s'il y avait éventuellement d'autres services qui pouvaient venir en lien avec France Services au-delà de ceux que vous avez cités ?

Intervention de Richard Cesbron :

On est sur des sujets qui peuvent justement être partagés. Par exemple, on peut penser au CSI qui aussi mène des actions, peut-être aussi en lien directement avec des habitants, qui peuvent avoir besoin au recours du dispositif France Services, on a un échange régulier. On peut prendre d'autres exemples, la Maison de l'Habitat de Mauges Communauté, elle, basée à Beaupréau, les usagers peuvent être accompagnés dans le conseil mais il peut y avoir aussi des démarches à mener par la suite avec l'usage du numérique et effectivement le dispositif France Services va pouvoir apporter cette contribution sur l'accompagnement de l'utilisateur en lien avec l'interface numérique. Oui il peut y avoir d'autres administrations, oui il peut y avoir d'autres partenaires. Je ne sais pas si c'était vraiment cela la question ?

Intervention de Cécile Grelaud :

Oui, j'ajouterai aussi la maison départementale de l'autonomie où la question de l'accessibilité est là aussi, il numérise de plus en plus, il faut aussi penser aux personnes âgées et en situation de handicap pour qui c'est compliqué les démarches

Intervention de Richard Cesbron :

Tout à fait, Thierry Lebrec travaille avec nous et est présent sur le comité de pilotage puisqu'il y a un volet autour de ces publics fragiles qui peuvent être détectés par l'intermédiaire de nos services. Le département est aussi dans le comité de pilotage.

Intervention de Anne-Marie AVY :

Le principe me paraît intéressant. J'ai juste une interrogation, c'est comment feront les personnes d'un certain âge qui n'ont pas de véhicule, qui n'ont pas de moyen de se déplacer, pour se rendre à St Macaire quand on habite Tillières, à St Crespin, etc ?

Intervention de Richard Cesbron :

Aujourd'hui, on leur demande d'aller non pas à St Macaire mais plus loin, c'est déjà un problème. Les mobilités, on l'a évoqué aussi dans notre temps avant conseil de travail, en conseil privé sur le Scot, les mobilités représentent un enjeu important. Il y a le volet solidaire et social, sur les Mauges on a des

dispositifs de transports solidaires qui vont permettre à ces usagers qui peuvent être limités dans leur déplacement de pouvoir se diriger à St Macaire.

C'est aussi l'enjeu des agents d'accueil, de pouvoir aussi accompagner les usagers sur ce sujet des mobilités, de pouvoir détecter et dire on sait que vous allez devoir vous déplacer, donc il faut prévoir un certain nombre de documents pour ne pas qu'une fois que vous soyez au dispositif France Services on vous dise il faudra revenir une deuxième fois car il manque des documents. C'est un rôle essentiel que vont avoir nos agents d'accueils dans les mairies annexes et sur le dispositif d'accompagnement sur les transports, le transport solidaire va jouer tout à fait sa carte à ce niveau-là.

Intervention de Anne-Marie AVY :

Donc, cela veut dire que très rapidement on va mettre en place une structuration du transport solidaire ?

Intervention de Thierry Lebrec :

Le transport solidaire existe déjà, il est en cours de développement, il gagnerait à être plus développé nous travaillons dans ce sens, en allant dans chaque commune déléguée pour essayer de trouver de nouveaux bénévoles. Cela, c'est le rôle de chacun d'entre nous : d'essayer de mobiliser de nouveaux bénévoles pour participer à ce transport solidaire. C'est vraiment une action que l'on doit mener de façon collective et tous ensemble on peut arriver à mobiliser, solliciter de nouvelles personnes pour avoir un maillage suffisant sur le territoire pour permettre d'accompagner les personnes en difficultés.

Intervention de Richard Cesbron :

Ensuite, on a évoqué la montée en compétence, le conseiller numérique que l'on va avoir chez nous pendant deux ans, va avoir pour mission cette montée en compétence de nos agents d'accueil, et nos agents spécifiques France Services. On va voir après un certain temps, on va faire un retour d'expérience, et voir si par la suite il est nécessaire d'organiser une permanence ou un déplacement d'un agent pour un cas spécifique ou un rdv particulier.

Intervention de Anne Marie Avy :

Donc nécessité de suivre comment cette situation va évoluer dans le temps...

Intervention de Richard Cesbron :

Tout à fait et par anticipation, nous avons déjà grâce au partenariat avec La Poste, penser à pourvoir et mailler notre territoire en ilots numériques puisque l'on va pouvoir équiper 3 mairies annexes supplémentaires avec des ilots numériques dès que cela sera possible.

Intervention de Geneviève Gaillard :

En terme d'évolution, j'avais une interrogation, est-ce qu'il n'est pas envisagé peut-être d'avoir cette mobilité avec un bus itinérant qui pourrait être mutualisé au niveau des Mauges et qui profiterait à l'ensemble du territoire de Mauges Communauté ?

Intervention de Richard Cesbron :

L'intérêt de la convention à laquelle je vais vous appeler à voter tout à l'heure prévoit de rentrer dans un réseau : France services, à l'échelle du département mais aussi à l'échelle des Mauges. On a tout intérêt à pouvoir échanger. Ce dispositif FS on l'a déjà sur les 5 autres communes, on doit être la dernière puisque certaines ont avancé sur le sujet dès la création des dispositifs FS. Toutes les communes ne l'ont pas porté, au sein de la commune, il peut y avoir des centres sociaux qui ont pu mettre en place mais là on va pouvoir travailler sur un sujet. De là à avoir un dispositif itinérant, je ne peux pas y répondre pour le moment. Il y a des territoires très ruraux qui l'ont fait pas forcément par

chez nous. On est sur des problématiques, à l'amorce de la réflexion FS à Sèvremoine, cette question a été posée mais les retours des partenaires qui travaillent sur le dispositif FS avec nous stipulaient que ce n'était pas forcément adapté sur des territoires qui ont des "facilités", je le mets entre guillemet car on peut l'appréhender différemment suivant nos situations à pouvoir disposer de mobilités comme on a sur le territoire.

DELIBERATION

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L2121-29,

VU la délibération n° 2021-094 du 1^{er} juillet 2021 du Conseil municipal actant le projet de mandat,

VU la Convention Départementale France Services signée le 3 février 2020, ci-annexée

VU la Charte Nationale d'Engagement France services signée le 12 novembre 2019 ci annexée,

VU l'attribution de la labellisation "France Services" en date du 1^{er} juillet 2022 ci-annexé

VU le projet d'avenant n° 1 de la convention départementale France Services ci-annexé.

VU l'avis du Bureau Municipal en date du 25 août 2022

CONSIDERANT la labellisation France Services de Sèvremoine en date du 1^{er} juillet 2022 et la nécessité d'apporter un service de proximité, à visage humain, pour répondre au contexte de dématérialisation des démarches administratives du quotidien et permettre un recours facilité à ses droits,

Il est proposé au Conseil Municipal de :

- **APPROUVER l'avenant n° 1 de la convention départementale France Services**
- **AUTORISER M. le Maire ou M. Richard Cesbron, Délégué à l'Animation Démocratique et aux proximités, à signer le dit avenant.**
- **AUTORISER M. le Maire ou M. Richard Cesbron, Délégué à l'Animation Démocratique et aux proximités, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente.**

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré,

Par vote :

Votants	Pour	Contre	Abstentions
60	57	0	3

3. SERVICES TECHNIQUES

3.1. Espace Public et Cadre de Vie

3.1.1. Convention pour passage de réseaux en domaine privé communal

Rapporteur : M. Paul Nèrrière, Délégué à l'Espace Public et au Cadre de Vie

EXPOSE DES MOTIFS

Dans le cadre de modifications sur le réseau électrique (augmentation de puissance et extension) et du déploiement du réseau de fibre optique, les travaux envisagés doivent emprunter le domaine privé de la commune.

A cet effet, des conventions de passage de réseaux sous domaine privé communal sont nécessaires.

Ainsi :

- Le SIEMML propose une convention pour l'augmentation de puissance liée à la station d'épuration à Montfaucon-Montigné, et une convention pour l'extension du réseau à La Grande Gaudinière à Tillières,
- ANJOU FIBRE propose 3 conventions pour le déploiement de la fibre sur Roussay et La Renaudière.

DELIBERATION

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29,

VU les projets de convention ci annexés,

VU l'avis du Bureau municipal en date du 25/08/2022,

Il est proposé au Conseil municipal de :

- **VALIDER le principe de passages des réseaux sur le domaine privé communal**
- **AUTORISER M. Le Maire ou M. Paul Nerrière, Délégué à l'Espace Public et du Cadre de Vie à signer les conventions suivantes avec le SIEMML :**

Commune	Objet	Section	Numéro	Servitude	Lieu-dit
Montfaucon-Montigné	Augmentation de puissance station d'épuration	(210) A	557-1462	Pose de câble souterrain sur env. 130ml	Rue St Christophe
Tillières	Extension du réseau basse tension	(349) ZK	98-102-114	Pose de câble souterrain sur env. 60ml	La Grande Gaudinière

- **AUTORISER M. Le Maire ou M. Paul Nerrière, Délégué à l'Espace Public et du Cadre de Vie à signer les conventions suivantes avec ANJOU FIBRE :**

Commune	Objet	Section	Numéro	Servitude	Lieu-dit
Roussay	Déploiement du réseau FO	(263) A	1699-1700	Pose d'armoire	Rue de l'Eau Vive
La Renaudière	Déploiement du réseau FO	(258) AB	81	Pose armoire + chambre + fourreaux 11ml	Rue des Mauges
La Renaudière	Déploiement du réseau FO	(258) AA	45	Pose armoire + fourreaux 20ml	Rue de la Fontaine

- **PRECISER que ces conventions seront inscrites au registre des Hypothèques, les frais d'enregistrement restant à la charge du SIEMML et d'ANJOU FIBRE.**

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré,

Par vote :

Votants	Pour	Contre	Abstentions
60	59	0	1

4. URBANISME ET AMENAGEMENT

4.1. Le Longeron - OAP Les Bauches – Acquisition d'un jardin

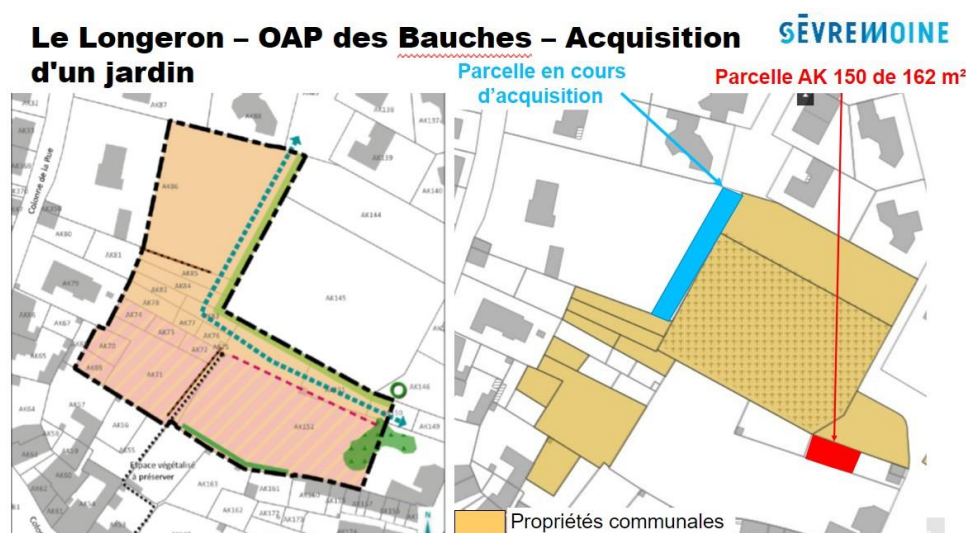
Rapporteur : M. Jean-Louis Martin, Délégué à l'Aménagement, l'Urbanisme et à l'Habitat

EXPOSE DES MOTIFS

La commune de Sèvremoine est propriétaire d'une partie des terrains situés dans l'Orienta-tion d'Aménagement et de Programmation (OAP) des Bauches sur la commune déléguée du Longeron.

Dans le cadre de la mutation amiable de biens, l'opportunité d'acquérir un jardin cadastré 179 AK 150 de 162 m² situés dans cette OAP se présente.

Afin de poursuivre la maîtrise foncière de cette OAP, il est proposé d'acquérir ce jardin cadastré 179 AK 150 de 162 m², au prix de 2,50 €/m².



DELIBERATION

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L2121-29,

VU l'avis du Bureau municipal en date du 25 août 2022,

VU l'accord du vendeur sur le prix de cession de 2,50 €/m², soit un prix global de 405 €, les frais de notaire étant à la charge de l'acquéreur,

CONSIDERANT que ce terrain classé en Ubb, en partie dans l'OAP des Bauches au Longeron dans le Plan Local d'Urbanisme, présente un réel intérêt pour la collectivité.

Il est proposé au Conseil municipal de

- **ACQUERIR** la parcelle cadastrée 179 AK 150 de 162 m², au prix global de 405 €, propriété de M. Bien,
- **PRENDRE** en charge les frais de notaire,
- **AUTORISER** Monsieur le Maire, ou ses représentants en charge de l'aménagement et de l'urbanisme, à signer l'acte authentique auprès du notaire du vendeur.

Par vote :

Votants	Pour	Contre	Abstentions
58	57	0	1

- **AUTORISER** Monsieur le Maire, ou ses représentants en charge de l'aménagement et de l'urbanisme, à signer l'acte notarié auprès du notaire de l'acquéreur
- **IMPUTER** cette recette sur le budget principal.

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré,

Par vote :

Votants	Pour	Contre	Abstentions
59	57	0	2

Les trois prochains sujets (4.3 à 4.4) nécessitent de passer deux délibérations distinctes. Nous vous proposons de soumettre ces deux sujets à un seul vote. En cas d'opposition, nous effectuerons deux votes distincts.

4.3. Montfaucon Montigné – Chemin des grands jardins – Cession d'une parcelle

Rapporteur : M. Jean-Louis Martin, Délégué à l'Aménagement, l'Urbanisme et à l'Habitat

EXPOSE DES MOTIFS

Par délibération en date du 30 juin 2022 (réf 2022-118), le Conseil municipal a prononcé le déclassement de la parcelle 210 A 1275 de 1 347 m², située à l'arrière du chemin des Grands Jardins sur la commune déléguée de Montfaucon-Montigné.

Il est proposé de céder cette parcelle au propriétaire riverain, Monsieur Thepaud et Madame Cuillandre, pour un prix de 0,33€/m², le terrain étant classé en zone naturelle au Plan Local de l'Urbanisme, les frais de géomètre étant à la charge de l'acquéreur.

Montfaucon-Montigné – chemin des Grands Jardins – cession d'une parcelle

SÈVREMOINE



VU l'accord des vendeurs sur le prix de cession de 0,33 €/m²,

CONSIDERANT que le bien communal situé en zone naturelle dans le Plan Local d'Urbanisme est aujourd'hui sans usage,

Il est proposé au Conseil municipal de :

- **CEDER** la parcelle cadastrée 210 A 1275 de 1 347 m², pour un montant global de 444,51 €, à Monsieur Thepaud et Madame Cuillandre,
- **AUTORISER** Monsieur le Maire, ou ses représentants en charge de l'aménagement et de l'urbanisme, à signer l'acte notarié de vente, auprès du notaire de l'acquéreur,
- **IMPUTER** cette recette sur le budget principal.

4.4. St Crespin sur Moine – Rue du Coteau – Cession d'une parcelle

Rapporteur : M. Jean-Louis Martin, Délégué à l'Aménagement, l'Urbanisme et à l'Habitat

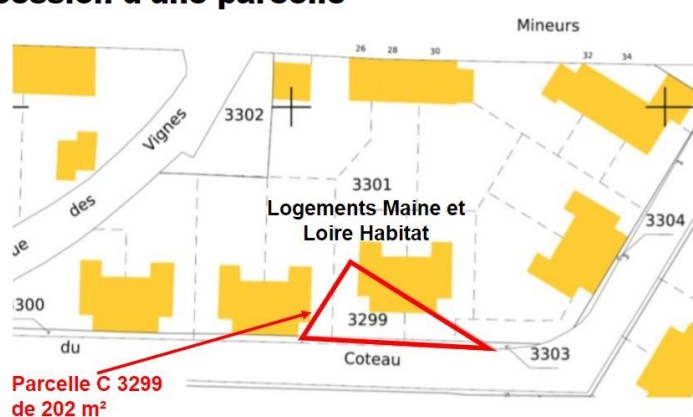
EXPOSE DES MOTIFS

La commune de Sèvremoine est propriétaire de la parcelle cadastrée 273 C 3299 de 202 m² située rue du Coteau sur la commune déléguée de St Crespin sur Moine.

Or sur cette parcelle, se trouvent implantés des logements de Maine-et-Loire Habitat, il est donc proposé de régulariser la situation en la cédant à l'euro symbolique.

St Crespin sur Moine – rue du Coteau – cession d'une parcelle

SÈVREMOINE



DELIBERATION

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L2121-29,

VU l'avis du Bureau municipal en date du 25 août 2022,

VU le prix de vente accepté par Maine-et-Loire Habitat,

VU l'avis des Domaines reçu le 24 juin 2022,

CONSIDERANT que sur cette parcelle, se trouvent implantés des logements de Maine-et-Loire Habitat.

Il est proposé au Conseil municipal de :

- **CEDER** la parcelle cadastrée 273 C 3299, relevant du domaine privé de la commune, à l'euro symbolique, à Maine-et-Loire Habitat,
- **AUTORISER** Monsieur le Maire, ou ses représentants en charge de l'aménagement et de l'urbanisme, à signer l'acte administratif établi par l'acquéreur,
- **IMPUTER** cette recette sur le budget principal.

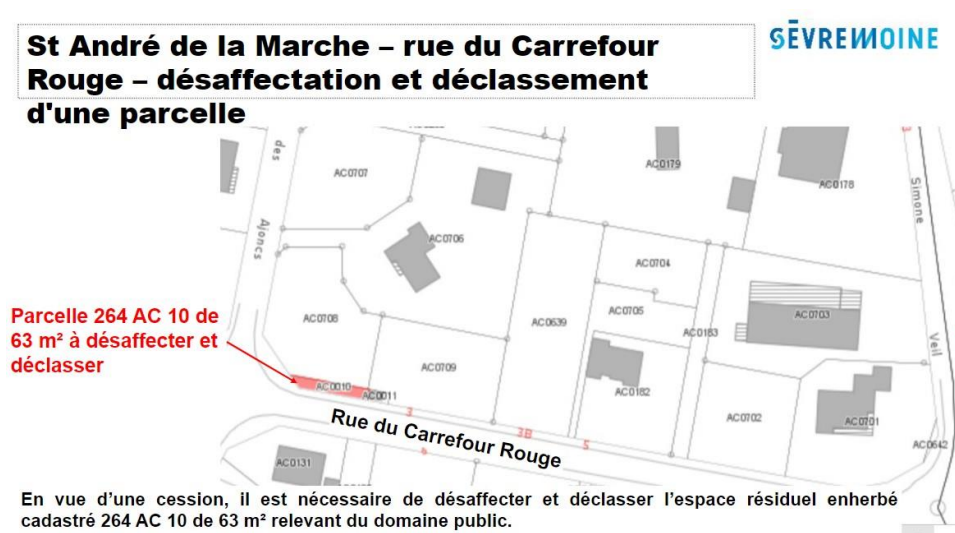
Par vote :

Votants	Pour	Contre	Abstentions
58	57	0	1

4.5. St André de la Marche – Rue du Carrefour Rouge - Désaffectation et déclassement d'un ensemble immobilier

EXPOSE DES MOTIFS

La parcelle n'étant pas affectée à un service public et n'ayant pas d'usage public, il est proposé de constater la désaffectation et de prononcer le déclassement de ce terrain.



DELIBERATION

Il est proposé au Conseil municipal de :

- **CONSTATER** la désaffectation de la parcelle cadastrée 264 AC 10 de 63 m²,

- **PRONONCER le déclassement du domaine public de cette parcelle.**

4.6. St Germain sur Moine – Rue des Bottiers - Désaffectation et déclassement d'une parcelle

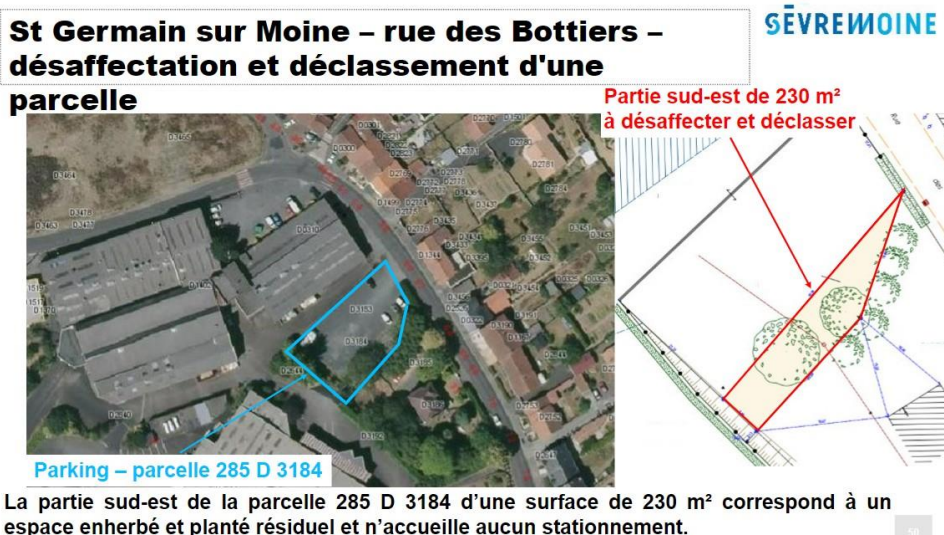
Rapporteur : M. Jean-Louis Martin, Délégué à l'Aménagement, l'Urbanisme et à l'Habitat

EXPOSE DES MOTIFS

La commune est propriétaire de la parcelle cadastrée 285 D 3184 correspondant à un parking rue des Bottiers sur la commune déléguée de St Germain sur Moine, et classée en zone urbaine (UYb) au Plan Local d'Urbanisme.

La partie sud-est de cette parcelle correspond à un espace enherbé et planté résiduel et n'accueille aucun stationnement.

La partie sud-est de cette parcelle, cadastrée 285 D 3184p de 230 m², n'étant pas affectée à un service public et n'ayant pas d'usage public, il est proposé d'en constater la désaffectation et d'en prononcer le déclassement.



DELIBERATION

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L2121-29,

VU le Code général de la propriété des personnes publiques,

VU l'avis du Bureau municipal en date du 25 août 2022,

CONSIDERANT qu'il convient de désaffecter et de déclasser une partie de ce terrain en vue d'un projet de cession,

Il est proposé au Conseil municipal de :

- **CONSTATER** la désaffectation de la partie sud-est de la parcelle cadastrée 285 D 3184 d'une surface de 230 m²,
- **PRONONCER** le déclassement du domaine public de cette parcelle.

Le Conseil municipal,

Pour les deux sujets,

Après en avoir délibéré,

Par vote :

Votants	Pour	Contre	Abstentions
60	55	3	2

4.7. St Macaire des Mauges – 44 rue du Commerce – Vente des murs du restaurant L'Essentiel

Rapporteur : M. Jean-Louis Martin, Délégué à l'Aménagement, l'Urbanisme et à l'Habitat

EXPOSE DES MOTIFS

En 2015, la commune de St Macaire en Mauges a fait l'acquisition du bâti cadastré 301 AB 25 et du terrain cadastré 301 AB 457, situés 44 rue du Commerce pour favoriser le commerce de proximité de centre-ville en mettant à disposition d'un locataire ce commerce.

La commune a ensuite réaménagé ce bien pour le transformer en restaurant.

Par acte notarié du 18/12/2017, un bail commercial a été établi pour 9 ans, à compter du 1 octobre 2017 jusqu'au 30 septembre 2026, avec la Société SAB ET ANNE pour la location du restaurant « Le Patchanka ».

La cession du fonds de commerce au profit de la société EMVA a été établie par acte notarié du 10 octobre 2019. La société EMVA, exploitant le restaurant sous l'enseigne « L'Essentiel », a alors repris le bail commercial en cours qui le lie à Sèvremoine.

Il est proposé de céder le restaurant situé 44 rue du Commerce à St Macaire en Mauges à son profit.

St Macaire en Mauges – 44 rue du Commerce – vente des murs du restaurant l'Essentiel SÈVREMOINE

Propriété communale constituée du bâti cadastré 301 AB 25 de 159 m² et d'un terrain cadastré 301 AB 457 de 12 m².

Les murs appartiennent à Sèvremoine.

Le fonds de commerce appartient à la société EMVA, détenue par Julien Fonteneau, locataire des murs depuis le 10/10/2019, et exploitant du restaurant l'Essentiel.

M. Fonteneau a fait une offre d'achat pour l'acquisition du bâtiment.



St Macaire en Mauges – 44 rue du Commerce – vente des murs du restaurant l'Essentiel SÈVREMOINE

Caractéristiques du bâtiment

Superficie totale : 170 m²

Terrasse aménagée par le locataire à ses frais.

Au RDC : salle, cuisine, réserves, sanitaires, terrasse (sur domaine public)

Au R+1 : salle, vestiaires, sanitaires

Au R+2 : grenier



DELIBERATION

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L2121-29,

VU l'avis de la Commission économie en date du 28 juin 2022,

VU l'avis des Domaines reçu le 12 juillet 2022,

VU l'avis du Bureau municipal en date du 25 août 2022,

VU l'accord des acquéreurs sur le prix de cession de 150 000 €,

CONSIDERANT qu'il appartient à la commune d'encourager et d'accompagner le développement commercial de proximité,

CONSIDERANT que la commune n'a pas d'intérêt à rester propriétaire d'un restaurant loué depuis plusieurs années et dont l'activité est pérenne,

Il est proposé au Conseil municipal de :

- **CEDER en l'état le bâti cadastré 301 AB 25 de 159 m² et le terrain cadastré 301 AB 457 de 12 m², au locataire en place, la société EMVA, ou toute autre personne morale, pour un montant global de 150 000 €, étant précisé que l'acquéreur prendra en charge les frais de notaire,**
- **AUTORISER Monsieur le Maire, ou ses représentants en charge de l'aménagement et de l'urbanisme, à signer l'acte notarié auprès du notaire de l'acquéreur,**
- **IMPUTER cette recette sur le budget annexe bâtiment.**

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré,

Par vote :

Votants	Pour	Contre	Abstentions
60	56	1	3

5. SANTE - SOLIDARITES

5.1. Transport solidaire et mini-bus solidaires : évolution du tarif

Rapporteur : Mme Claudine Gossart, Déléguée aux Solidarités

EXPOSE DES MOTIFS

Le transport solidaire est un dispositif qui met en relation chauffeurs bénévoles et utilisateurs. Les chauffeurs perçoivent des bénéficiaires une indemnité kilométrique pour leur frais de véhicule suivant un barème défini.

Au regard de la hausse conséquente des tarifs du carburant liée au contexte international, il paraît nécessaire de mettre en œuvre une augmentation du barème kilométrique, qui passerait de 0.40cts/km à 0.45cts/km.

Cette proposition s'inscrit dans une démarche parallèle d'évolution du tarif du dispositif MOOJ Solidaire porté par Mauges Communautés à hauteur de 0.45cts/km également.

Par ailleurs, sur ce même champ de la mobilité, la commune de Sèvremoine met à disposition un véhicule de transport pour 8 personnes (dont un chauffeur bénévole et deux personnes en fauteuil roulant) pour permettre le déplacement des habitants dépourvus de moyen de locomotion ou à mobilité réduite. Le véhicule est mis gratuitement à disposition des associations et structures pour personnes âgées ou en situation de handicap. Pour les particuliers, la mise à disposition est prévue actuellement au tarif de 0.40cts € par kilomètre.

Aussi et dans la même logique que pour le transport solidaire, eu égard à la hausse conséquente des tarifs du carburant liée au contexte international, il sera proposé au Conseil municipal de septembre de valider une augmentation du tarif de mise à disposition aux particuliers du minibus solidaire, qui passerait de 0.40cts/km à 0.45cts/km

.

DELIBERATION

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L2121-29 et L2131-11,

VU la délibération n° 2017-05 du 26 Janvier 2017 relative au règlement d'utilisation du transport solidaire,

VU la délibération n° 2021-148 du 30 septembre 2021 modifiant le règlement d'utilisation du mini-bus solidaire,

VU l'avis du Bureau municipal en date du 25 août 2022,

Il est proposé au Conseil municipal de :

- **APPROUVER l'évolution du barème des frais des chauffeurs du transport solidaire à 0.45cts/km parcouru.**
- **APPROUVER l'évolution du tarif de mise à disposition du mini-bus solidaire aux particuliers à 0.45cts/km parcouru.**

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré,

Par vote :

Votants	Pour	Contre	Abstentions
---------	------	--------	-------------

57	56	0	1
----	----	---	---

QUESTION ORALES

ACTUALITES CULTURE ET PATRIMOINE

Journées européennes du Patrimoine 2022

SÈVREMOINE

Les associations d'histoire locale et le service Culture renouvèlent leur participation aux Journées Européennes du Patrimoine 2022

- Visite libre de la motte féodale et de la chapelle St Jean

Le samedi 17 et dimanche 18 septembre de 10h à 18h, Montfaucon-Montigné

- Visite commentée de la Maison « Le Carteron »

Le samedi 17 septembre de 10h à 12h et dimanche 18 septembre de 10h à 15h

- Visite de la chapelle Notre-Dame-de-Pitié : fleurissement, exposition de statues et d'objets, diffusion d'un court documentaire sur les Guerres de Vendée à St André

Le dimanche 18 septembre de 10h à 18h, St André de la Marche

Journées européennes du Patrimoine 2022

SÈVREMOINE

- Visite du Musée des Métiers de la Chaussure : les élèves de l'option arts plastiques du Lycée Champ Blanc présenteront une exposition éphémère sur les chaussures transformées

Le samedi 17 de 14h30 à 18h et dimanche 18 septembre de 10h30 à 12h et de 14h30 à 18h

- Concert de musique irlandaise et découverte nocturne du menhir de la Bretellière

Le samedi 17 septembre de 19h à 21h30, St Macaire en Mauges

- Animations à l'église de St Macaire en Mauges : découverte de l'art du vitrail, présentation d'œuvres de Jean-Marie Chupin, découverte de l'orgue Gloton avec l'organiste Etienne Ouvrard

Le dimanche 18 septembre de 15h à 18h

Projet Mémoire des gestes

SÈVREMOINE

- Depuis plusieurs années, un travail de sauvegarde et de conservation de la mémoire et du patrimoine industriels du territoire a été réalisé avec l'aide et le soutien de la région Pays de La Loire
- En 2021-2022, une nouvelle collecte autour de la mémoire du geste a été réalisée, partant du constat que le savoir-faire autour de l'utilisation de certaines machines, notamment conservées au Musée des Métiers de la Chaussure, se perd.
- 7 films ont été réalisés grâce au soutien financier de la région Pays de La Loire
- Vidéo « [Le Formier](#) »
- Vidéo « [Le Cousu Blake](#) »



Intervention de Didier Huchon :

Je vais faire de la promotion également dans le même esprit des métiers et du savoir-faire, c'est une opération que vous connaissez cela s'appelle "C'est quoi ton entreprise", cette année c'est la 10ème année que cette opération est conduite sur le territoire des Mauges. A chaque fois, c'est toujours un grand succès, l'idée c'est d'ouvrir les portes des entreprises au public ou aux familles des salariés, c'est vraiment très intéressant, cela permet de découvrir des métiers. Dans le contexte du moment, cela permet aussi à des plus jeunes de découvrir des métiers, peut-être pour en faire leur métier de demain, cela sert de moments d'orientation pour certains. Evidemment pour les entreprises, c'est aussi une question d'image. Il y a 84 entreprises des Mauges qui ont accepté d'ouvrir leurs portes, des plus petites avec un auto-entrepreneur aux plus grandes avec des grandes industries. Le lancement on l'a fait dans une entreprise locale qui s'appelle "Emporte-pièces des Mauges" et on a fait cela hier après-midi avec un certain nombre d'entreprises des Mauges comme par exemple Cortizo, qui est une grande entreprise à Chemillé au bord de l'autoroute et qui travaille le métier de l'aluminium et de l'industrie. Une agricultrice était présente également, donc vous voyez cela s'adresse à tous.

Je vous invite à regarder ce document, il sera disponible et distribué et il y aura un accès dans nos communes, commerces, mairies, etc.... et cela se passe entre le 1er et le 31 octobre, tout le mois d'octobre. C'est sur réservation car les rdvs sont très vite pleins et en complément, il y a des ateliers qui sont des moments de découverte ou de savoir-faire. Ces ateliers se déroulent dans des musées dont le musée des métiers de la Chaussure, le musée des métiers à St Laurent, le moulin de l'Epinay, la Maison du Potier au Fuleil, à Cap Loire à Montjean sur Loire, dans des lieux aussi divers et des choses très intéressantes qui vous permettent de pratiquer soit pour les plus jeunes ou en familles et découvrir certains savoir-faire.

Intervention de Pierre Devêche :

J'ai une question non prévue, puis – je la poser ?

Intervention de Didier Huchon :

Je prends des risques en acceptant cette question, je te propose, car je vais éviter de prendre des risques, à l'issue de la réunion de répondre à ta question.

Intervention de Pierre Devêche :

C'est une question qui concerne tout le monde, tu ne risques pas grand-chose. Je suis un sage. Je trouve qu'on a un conseil municipal un peu hors sol, quand même car vous n'êtes pas sans savoir qu'on a eu un été un peu particulier avec une crise énergétique, hydrique, climatique et politique avec l'implication de l'Union de plus en plus dans la guerre en Ukraine. Ma question simplement, est-ce qu'on aurait pu prévoir dans les semaines à venir, une mobilisation de l'ensemble de nos citoyens pour les aider par de petits gestes, que chacun puisse suggérer ces idées et les mettre en commun ? On a parlé de sobriété tout à l'heure, mais comment décliner cette sobriété au niveau de notre consommation d'eau, de gaz, d'électricité, de nos déplacements. Il y a certaines communes qui le 17 septembre, il y a un dimanche des mobilités, donc cela pourrait être l'occasion.

Intervention de Didier Huchon :

C'est le travail des commissions qui sont toutes concernées par cette question de la transition écologique et qui y travaillent aujourd'hui. Quand je dis commission cela vaut pour la commune sur certaines compétences ou Mauges Communauté pour d'autres, et on va toucher au travers d'actions tous les domaines que ce soit celui de l'habitat, de la mobilité, de la bonne gestion de l'eau. On a évoqué tout à l'heure avec Paul des sujets qui tournent autour de la gestion de l'herbe qui concerne les concitoyens et donc des ateliers seront proposées avant la fin du mois de septembre sur les questions de la gestion de l'espace public, des espaces enherbés pour préserver la biodiversité et s'adapter à de nouveaux modes de gestion de nos espaces verts. J'invite effectivement toutes les commissions à contribuer et même à accélérer leurs travaux dans ce domaine de la sensibilisation, pédagogie, animation autour de cette question de la transition écologique.

Intervention de Pierre Devêche :

Il y a urgence quand même depuis le temps que l'on dit que la maison brûle, elle brûle vraiment.

Intervention de Didier Huchon :

On est d'accord. Et puis, Anne me rappelle que l'on est très engagé dans une démarche qui s'appelle Cit'ergie et celle-ci n'est pas de la com' puisque l'on va poser des indicateurs et on va les mesurer en continu et cela va concerner toutes les thématiques et compétences de Sèvremoine et Mauges Communauté. C'est un travail que l'on fait de concert avec les autres communes, on aura dans ce cadre-là à fixer des objectifs pour les atteindre et on les mesurera au travers de ces indicateurs.

Intervention de Thierry Rousselot :

Je pense que le travail que l'on a fait avec le grand défi sur la biodiversité rentre aussi dans ce cadre-là de sensibilisation du public sur ce sujet-là.

Intervention de Didier Huchon :

Je vous propose de nous en tenir là. Je vous rappelle que nous avons un règlement intérieur qui nous permet d'organiser le déroulement des séances du conseil municipal avec la possibilité de poser des questions mais en amont, ce qui permet de venir avec des réponses et de ne pas le reporter au conseil municipal qui suivra pour la réponse donc je vous invite à mettre en avance cette organisation que nous nous sommes donnés pour ne pas botter en touche aux questions qui seraient posées tout en respectant le règlement intérieur.

Intervention de Pierre Devêche :

Oui mais souvent on a des réponses langues de bois donc on préfère la spontanéité !

Intervention de Didier Huchon :

Je vous propose de revenir sur le calendrier des réunions pour les mois prochains jusqu'au 15 décembre.

Calendrier des réunions 2022

SÈVREMOINE

Dates	Réunions	Horaires	Lieux	Salles
Jeudi 15 sept 2022	Bureau Municipal 1	19h00	St Macaire	Arums
Jeudi 22 sept 2022	Bureau Municipal 2	18h30	St Macaire	Arums
Jeudi 29 sept 2022	CONSEIL MUNICIPAL	20h00	La Renaudière	Espace Renaudin
Jeudi 13 oct 2022	Bureau Municipal 1	18h30	St Macaire	Arums
Jeudi 20 oct 2022	Bureau Municipal 2	18h30	St Macaire	Arums
Jeudi 27 oct 2022	CONSEIL MUNICIPAL	20h00	La Renaudière	Espace Renaudin
Jeudi 10 nov 2022	Bureau Municipal 1	18h30	St Macaire	Arums
Jeudi 17 nov 2022	Bureau Municipal 2	18h30	St Macaire	Arums
Jeudi 24 nov 2022	CONSEIL MUNICIPAL	20h00	La Renaudière	Espace Renaudin
Jeudi 08 dec 2022	Bureau Municipal 2	18h30	St Macaire	Arums
Jeudi 15 dec 2022	CONSEIL MUNICIPAL	20h00	La Renaudière	Espace Renaudin

INFORMATIONS :

1) Décisions du maire

N°DEC-2022-117- SG/ Reprise pour recyclage de 10 photocopieurs

Le 27 juin 2022

Il a été cédé pour 1 € symbolique chacun, soit 10 € le lot, à la société Konica Minolta business solutions centre loire SAS, situé 2, avenue de la prospective CS 30126 18021 Bourges cedex les équipements suivants :

N° de Solution service	N° référence - matricule	Localisation
01042484	584058 / A7497021100656	Ecole St Exupéry – St Crespin sur Moine
01042485	584052 / A797021100493	Ecole Pierre et Marie Curie – St Germain sur Moine
01042486	584055 / A797021100564	Ecole Pablo Picasso – St Macaire en Mauges
01042487	584054 / A797021100549	Ecole Vivaldi - Tillières
01042488	584059 / A7PY021043903	Mairie du Longeron
01042489	584061 / A7PY021044221	Mairie de Tillières

01042490	580292 / A7PY021023727	Mairie de la Renaudière
01042511	584056 / A797021100565	Ecole Victor Hugo – St Macaire en Mauges
01042512	584053 / A797021100512	Ecole Oiseau de feu – Montfaucon-Montigné
01042513	584057 / A79702110647	Ecole Les Peupliers – St André de la Marche

N°DEC-2022-119-ACP / Accord-cadre multi-attributaires pour la fourniture et la livraison de véhicules, matériels et engins neufs ou d'occasion : attribution marché subséquent N°4 – Lot N°3 – Véhicules utilitaires légers neufs électriques

Le 28 juin 2022

Pour la fourniture et la livraison de 3 véhicules utilitaires type fourgon de 4 m3 électriques neufs, le marché subséquent suivant a été signé :

N° d'accord cadre - Lot	N° de marché subséquent	Nombre d'offres reçues	Type de véhicule, matériel, engin	Attributaire	Descriptif	Montant en €	A déduire
19 014 03	MS 4	1	3 véhicules Renault Kangoo Van électriques	Renault Cholet Société Automobile Choletaise – 49300 Cholet	Véhicules utilitaires électriques neufs avec reprise de 3 anciens véhicules : Peugeot Partner (CP137NB) – Citroën Berlingo (BP221WK) – Citroën Jumpy (4172ZZ49)	100 800,00 €HT Options et accessoires : 7 404,72 €HT Soit : 129 845,66 €TTC 3 cartes grises : 143,28 € TTC TOTAL : 129 988,94 €TTC	Remise commerciale : 6 048,00 €HT soit 7 257,60 €TTC Prime à la reconversion : 21 000,00 € Bonus écologique : 15 000,00 € Reprise des 3 anciens véhicules : 60,00 €TTC

N°DEC-2022-120-ACP / Fourniture d'un logiciel de rédaction et de gestion des marchés publics en mode SAAS avec prestations associées pour la commune de Sèvremoine

Le 1^{er} juillet 2022

Le marché pour la fourniture d'un logiciel de rédaction et de gestion des marchés publics en mode SAAS avec prestations associées pour la commune de Sèvremoine, et portant le numéro de marché 22 043 00, a été attribué à l'entreprise suivante :

Entreprise retenue	Durée	Montant du marché HT	
		Mini	Maxi
ORDIGES	Initiale 2 ans	10 000,00	40 000,00
	Reconduction	2 000,00	Le montant maximum reste identique
	Sur une durée éventuelle maximale de 48 mois	14 000,00	40 000,00

N°DEC-2022-121-SG / Demande de subvention : RFID – Médiathèque St Germain sur Moine

Le 27 juin 2022

La décision n°2022-069-SG – demande de subvention RFID – Médiathèque de St Germain sur Moine a été abrogée. Une aide financière de 22 147.05 €, au taux le plus élevé possible, a été demandée auprès de la DRAC des Pays de la Loire, pour aider à l'équipement réseau en RFID de la médiathèque à St Germain sur Moine au titre de la dotation générale de décentralisation - Concours particulier pour les Bibliothèques municipales, intercommunales et départementales.

N°DEC-2022-122-SG / Demande de subvention : collections imprimées et numériques – Médiathèque St Germain sur Moine

Le 27 juin 2022

La décision n°2022-068-SG – demande de subvention des collections imprimées et numériques – Médiathèque de St Germain sur Moine a été abrogée. Une aide financière de 60 752.29 €, au taux le plus élevé possible, est demandée auprès de la DRAC des Pays de la Loire, pour aider au financement de l'acquisition de collections imprimées et numériques de la médiathèque de St Germain sur Moine au titre de la dotation générale de décentralisation - Concours particulier pour les Bibliothèques municipales, intercommunales et départementales.

N°DEC-2022-123-ACP / Rénovation et extension du Centre Technique Territorial Est – Lot n°6 – Avenant n°2

Le 27 juin 2022

Un avenant n° 2 au lot n° 6 "Métallerie - Portails", du marché de travaux pour l'extension et la rénovation du Centre Technique Territorial Est de la commune déléguée de St André de la Marche, ayant pour objet l'habillage alu de la porte du compresseur (+ 892,00 €HT), non prévu initialement au marché, a été signé avec la Sté TALON, aux conditions financières suivantes :

Montant initial du marché 20 047 06	Montant de l'avenant n°1	Montant de l'avenant n°2	Nouveau montant du marché	Variation sur le montant du lot	Variation cumulée sur le montant total de l'opération
153 500,00 € HT	- 2 233,32 € HT	+ 892,00 € HT	152 158,68 € HT	- 0,87 %	0,85 %

N°DEC-2022-124-ACP / Fourniture de repas en liaison froide pour les restaurants scolaires de Roussay, La Renaudière et St André de la Marche – Avenant n°1

Le 27 juin 2022

Un avenant n° 1 au marché accord-cadre à bons de commande pour la fourniture de repas en liaison froide pour les restaurants scolaires de Roussay, La Renaudière et St André de la Marche, ayant pour objet la modification du bordereau des prix unitaires intégrant les évolutions des coûts des matières premières, a été signé avec la société CONVIVIO, aux conditions financières suivantes :

	Tarif 2019	Tarif 2021-2022	Tarif 2022-2023	
	€HT	€HT	€HT	€TTC
Menu "collégiens"	2,2500	2,3490	2,8010	2,9551
Menu "adultes"	2,7500	2,8710	3,5118	3,7050
Menu "enfants élémentaires"	2,0000	2,0880	2,5404	2,6801
Menu "enfants maternelles"	1,9500	2,0358	2,4757	2,6118
Menu "repas adaptés"	2,0000	2,0880	2,5404	2,6801
Pain	0,1100	0,1148	0,1149	0,1212

Les prix unitaires ainsi modifiés ne pourront donner lieu à révision à la date anniversaire du marché.

N°DEC-2022-125-SG / Demande de subvention : Dispositif départemental de soutien aux investissements des communes – travaux d’extension de la salle polyvalente sur la commune déléguée de Torfou

Le 27 juin 2022

Une aide financière de 100 000 €, a été demandée auprès du département du Maine et Loire dans le cadre du dispositif départemental de soutien aux investissements des communes, pour aider au financement de l’extension de la salle polyvalente sur la commune déléguée de Torfou s’inscrivant dans la thématique de proximité pour permettre l’accessibilité des services.

N°DEC-2022-126-SG / Demande de subvention : Dispositif départemental de soutien aux investissements des communes - construction d’un restaurant scolaire et la restructuration de l’accueil périscolaire sur la commune déléguée de Tillières

Le 27 juin 2022

Une aide financière de 100 000 €, a été demandée auprès du département du Maine et Loire dans le cadre du dispositif départemental de soutien aux investissements des communes, pour aider au financement de la restructuration des accueils périscolaire et de loisirs au sein du projet de construction d’un espace de restauration scolaire sur la commune déléguée de Tillières, s’inscrivant dans la thématique de proximité pour permettre l’accessibilité des services.

N°DEC-2022-127-ACP / Travaux de rénovation du périscolaire et du restaurant scolaire sur la commune déléguée de La Renaudière – Lot 10 Avenant n°1

Le 27 juin 2022

Un avenant n° 1, au marché 21 045 10 de travaux de rénovation du périscolaire et restaurant de la commune déléguée de La Renaudière, ayant pour objet un ajustement quantitatif, a été signé avec la société Frémondrière décoration, aux conditions financières suivantes :

Montant initial du marché 21 045 10	Montant de l’avenant n°1	Nouveau montant du marché	Variation sur le montant du lot	Variation cumulée sur le montant total de l’opération
21 999,85 € HT	-1 476,94 € HT	20 522,91 € HT	- 6,71 %	+ 1,47 %

N°DEC-2022-128-ACP / Marché de fourniture d’abonnement internet à la fibre pour cinq sites de Sevremoine, – SFR

Le 7 juillet 2022

Un marché public pour la fourniture d’abonnement internet à la fibre pour cinq sites de Sèvremoine a été signé avec la Société Française du Radiotéléphone (SFR) selon les conditions suivantes :

Montant annuel HT :

Mairie de St Macaire en Mauges	900,00
Mairie de St André de la Marche	480,00
Médiathèque de St Macaire en Mauges	480,00
CTT est	480,00
Centre technique Val de Moine	480,00

Délai global d’exécution du marché : 48 mois.

N°DEC-2022-129-ACP / Marché de fourniture d’une bulle de conte et de détente pour la médiathèque de St Germain sur Moine – L’Atelier Déambulons

Le 28 juin 2022

Le marché de fourniture d’une bulle de conte et de détente pour la médiathèque de St Germain sur Moine, portant le numéro de marché 22 046 00, est attribué à la Sté L’ATELIER DEAMBULONS, sise 15 chemin de Chiradie – 69 530 Brignais, dans les conditions suivantes :

Le montant du marché est de 19 500,00 € HT

Paieement échelonné ou fractionné autorisé

La livraison du matériel devra avoir lieu au plus tard fin novembre 2023.

N°DEC-2022-130-ACP / Marché de service de vérification périodique des installations électriques des bâtiments communaux des communes déléguées de Saint-Macaire en Mauges, La Renaudière et St André de la Marche – Apave Nord-Ouest

Le 28 juin 2022

Le marché de service de vérification périodique des installations électriques des bâtiments communaux des communes déléguées de St Macaire en Mauges, La Renaudière et St André de la Marche et portant le numéro de marché 22 045 00, a été attribué à la Sté Apave Nord-Ouest SAS, sise ZAC de l'Hoirie, rue du Général Charles Lacretelle, CS 27189, 49071 Beaucouzé Cedex, dans les conditions suivantes :

Durée du marché : un an,

Montant du marché : 4 163,50 € HT soit 4 996,20 € TTC décomposé comme suit : 2 634,50 € HT, soit 3 161,40 € TTC (St Macaire en Mauges), 528,00 € HT soit 633,60 € TTC (La Renaudière), 1 001,00 € HT soit 1 201,20 € TTC (St André de la Marche)

Paieement échelonné ou fractionné autorisé,

La suppression ou l'adjonction d'un ou plusieurs bâtiments non prévus au contrat initial fera l'objet d'un avenant.

N°DEC-2022-131-ACP / Travaux de démolition de l'ancienne gendarmerie et de ses logements de fonction de la commune déléguée de Montigné Montfaucon – Lot 1 Avenant n°1

Le 1^{er} juillet 2022

Un avenant n° 1, au marché 21 086 01 de travaux de démolition de l'ancienne gendarmerie et ses logements de fonction de la commune déléguée de Montfaucon-Montigné, ayant pour objet un ajustement quantitatif, a été signé avec la société EBM, aux conditions financières suivantes :

Montant initial du marché 21 086 01	Montant de l'avenant n°1	Nouveau montant du marché	Variation sur le montant du lot	Variation cumulée sur le montant total de l'opération
94 000,00 € HT	+3 021,30 € HT	97 021,30 € HT	+ 3,21 %	+ 1,68 %

N°DEC-2022-132-ACP / Travaux de démolition de l'ancienne gendarmerie et de ses logements de fonction de la commune déléguée de Montigné Montfaucon – Lot 2 Avenant n°1

Le 1^{er} juillet 2022

Un avenant n° 1, au marché 21 086 02 de travaux de démolition de l'ancienne gendarmerie et ses logements de fonction de la commune déléguée de Montfaucon-Montigné, ayant pour objet un ajustement quantitatif, a été signé avec la société EBM, aux conditions financières suivantes :

Montant initial du marché 21 086 02	Montant de l'avenant n°1	Nouveau montant du marché	Variation sur le montant du lot	Variation cumulée sur le montant total de l'opération
86 000,00 € HT	9 932,56 € HT	76 067,44 € HT	11,55 %	- 3,84 %

N°DEC-2022-133-SG / Demande de subvention : Mobilier, Matériel et Signalétiques – Médiathèque de Saint Germain sur Moine

Le 1^{er} juillet 2022

La décision n°2022-070-SG – demande de subvention Mobilier, Matériel et Signalétiques – Médiathèque de St Germain sur Moine a été abrogée. Une aide financière de 93 045.52 €uros, au taux le plus élevé possible, est demandée auprès de la DRAC des pays de la Loire, pour aider au financement de l'acquisition du mobilier, du matériel et de la signalétique de la médiathèque à St Germain sur Moine au titre de la dotation générale de décentralisation - Concours particulier pour les Bibliothèques municipales, intercommunales et départementales.

N°DEC-2022-134-ACP / Marché d'élaboration d'un schéma directeur des mobilités douces pour la commune de Sèvremoine

Le 12 juillet 2022

Le marché d'élaboration d'un schéma directeur des mobilités douces sur la commune de Sèvremoine et d'un plan de circulation sur la commune déléguée de St Macaire en Mauges a été attribué à l'entreprise suivante :

N°MARCHE S	ATTRIBUTAIRE	MONTANT DU MARCHE EN € HT
22 048 00	EGIS – 170 avenue Thiers – CS 30127 – LYON Cedex 6 Agence Nantes : 7 rue de la Rainière – 44379 Nantes cedex 3	58 047,50

N°DEC-2022-135-ACP / Marché de travaux de réaménagement de la rue de mauges – commune déléguée de Saint André de la Marche

Le 12 juillet 2022

Le marché de travaux de réaménagement de la rue des Mauges sur la commune déléguée de St André de la Marche a été attribué aux entreprises suivantes :

N°MARCHE S	ATTRIBUTAIRE	MONTANT DU MARCHE EN € HT
22 049 01	CHOLET TP – rue du grand pré – BP 10022 ZAC de l'écuyère 49308 Cholet	342 000,00
22 049 02	Non attribué	-

N°DEC-2022-136-SG / Convention O'Carolan- Journées du patrimoine 2022

Le 20 juillet 2022

Une convention a été conclue avec la compagnie O'Carolan pour la réalisation d'une prestation d'animation musicale 17 septembre 2022 à 19h. La prestation étant rémunérée 420 € TTC en y intégrant l'installation à compter de 17h30.

N°DEC-2022-137-SG / Etude sociologique - Avenir de la maison du mineur et des énergies - St Crespin sur Moine

Le 25 juillet 2022

Un marché public pour une étude sociologique des habitants de la commune déléguée de St Crespin sur Moine relative à l'avenir de la maison du mineur et des énergies, a été signée, avec la société Monsieur JEROME GROLLEAU selon les conditions suivantes :

Montant HT : 10 450,00 € HT,
Comprenant :
Conduite et analyse d'entretien
Analyse globale
Ecriture d'un rapport
Réunion publique
Paiements échelonnés

N°DEC-2022-138-SG / Remboursement Concession – Dominique Cesbron - St Macaire en Mauges

Le 29 juillet 2022

Le remboursement de la concession funéraire de Mme Cesbron Régine a été accordé à M. Cesbron Dominique au prorata du temps d'occupation soit 1 170 euros (mille cent soixante-dix euros).

N°DEC-2022-139 / Dépôt permis de construire construction restaurant scolaire et restructuration accueil périscolaire-Tillières

Le 29 juillet 2022

Une demande de permis de construire a été déposée pour la construction d'un nouveau restaurant scolaire et la restructuration accueil périscolaire de la commune déléguée de Tillières.

N°DEC-2022-141-ACP / Marché de travaux de réaménagement de la rue de mauges – commune déléguée de Saint André de la Marche

Le 10 aout 2022

Le marché de travaux de réaménagement de la rue des Mauges sur la commune déléguée de St André de la Marche a été attribué aux entreprises suivantes :

N°MARCHE S	ATTRIBUTAIRE	MONTANT DU MARCHE EN € HT
22 049 01	CHOLET TP – rue du grand pré – BP 10022 ZAC de l'écuyère 49308 Cholet – déjà attribué (DEC-2022-135)	342 000,00
22 049 02	EFFIVERT – 19 rue des savoirs faire – ZI Beausoleil n°3 44450 St Julien de Concelles	51 179.44

A compter de la date fixée par l'ordre de service de démarrage les travaux, le délai global d'exécution pour le lot n°2 est de 3 mois, y compris la période de préparation d'un mois, mais non compris la période de congés d'un mois.

N°DEC-2022-142-ACP / Marché de service d'entretien des matériels de cuisine de la salle Girault sur la commune déléguée de Tillières – Sté Corbé 49 – reconduction annuelle N°1

Le 19 aout 2022

Le marché n° 21 061 00 signé avec la Sté Corbé 49, sise 22 rue de l'Europe, Chemillé, 49120 Chemillé en Anjou, portant sur l'entretien des matériels de cuisine de la salle Girault sur la commune déléguée de Tillières, a été reconduit pour une période d'un an, du 25 août 2022 au 24 août 2023.

N°DEC-2022-143-ACP / Marché de service d'entretien des matériels de cuisine du restaurant scolaire sur la commune déléguée de St Crespin sur Moine – Sté Corbé 49 – reconduction annuelle N°1

Le 19 aout 2022

Le marché n° 21 062 00 signé avec la Sté Corbé 49, sise 22 rue de l'Europe, Chemillé, 49120 Chemillé en Anjou, portant sur l'entretien des matériels de cuisine du restaurant scolaire sur la commune déléguée de St Crespin sur Moine, a été reconduit pour une période d'un an, du 25 août 2022 au 24 août 2023.

N°DEC-2022-144-ACP / Marché de service d'entretien des matériels de cuisine de la salle de sports sur la commune déléguée de St Germain sur Moine – Sté Corbé 49 – reconduction annuelle N°1

Le 19 aout 2022

Le marché n° 21 063 00 signé avec la Sté Corbé 49, sise 22 rue de l'Europe, Chemillé, 49120 Chemillé en Anjou, portant sur l'entretien des matériels de cuisine de la salle de sports sur la commune déléguée de St Germain sur Moine, a été reconduit pour une période d'un an, du 26 août 2022 au 25 août 2023.

N°DEC-2022-145-ACP / Marché de service d'entretien des matériels de cuisine de la salle de l'Espérance sur la commune déléguée de St Germain sur Moine – Sté Corbé 49 – reconduction annuelle N°1

Le 19 aout 2022

Le marché n° 21 064 00 signé avec la Sté Corbé 49, sise 22 rue de l'Europe, Chemillé, 49120 Chemillé en Anjou, portant sur l'entretien des matériels de cuisine de la salle de l'Espérance sur la commune déléguée de St Germain sur Moine, a été reconduit pour une période d'un an, du 26 août 2022 au 25 août 2023.

N°DEC-2022-146-ACP / Marché de service d'entretien des matériels de cuisine du restaurant scolaire sur la commune déléguée de St Germain sur Moine – Sté Corbé 49 – reconduction annuelle N°1

Le 19 aout 2022

Le marché n° 21 065 00 signé avec la Sté Corbé 49, sise 22 rue de l'Europe, Chemillé, 49120 Chemillé en Anjou, portant sur l'entretien des matériels de cuisine du restaurant scolaire sur la commune déléguée de St Germain sur Moine, a été reconduit pour une période d'un an, du 31 août 2022 au 30 août 2023.

N°DEC-2022-147-ACP / Marché de service d'entretien des matériels de cuisine de l'espace culturel sur la commune déléguée de Montfaucon-Montigné – Sté Corbé 49 – reconduction annuelle N°1

Le 19 aout 2022

Le marché n° 21 068 00 signé avec la Sté Corbé 49, sise 22 rue de l'Europe, Chemillé, 49120 Chemillé en Anjou, portant sur l'entretien des matériels de l'espace culturel sur la commune déléguée de Montfaucon-Montigné, a été reconduit pour une période d'un an, du 31 août 2022 au 30 août 2023.

N°DEC-2022-148-ACP / Marché de service d'entretien des matériels de cuisine du restaurant scolaire « Les Epicuriens » sur la commune déléguée de Montfaucon-Montigné – Sté Corbé 49 – reconduction annuelle N°1

Le 19 aout 2022

Le marché n° 21 069 00 signé avec la Sté Corbé 49, sise 22 rue de l'Europe, Chemillé, 49120 Chemillé en Anjou, portant sur l'entretien des matériels de cuisine du restaurant scolaire « Les Epicuriens » sur la commune déléguée de Montfaucon-Montigné, a été reconduit pour une période d'un an, du 31 août 2022 au 30 août 2023.

N°DEC-2022-149-ACP / Marché de service d'entretien des matériels de cuisine de la salle de la Salette sur la commune déléguée de Montfaucon-Montigné – Sté Corbé 49 – reconduction annuelle N°1

Le 19 aout 2022

Le marché n° 21 070 00 signé avec la Sté Corbé 49, sise 22 rue de l'Europe, Chemillé, 49120 Chemillé en Anjou, portant sur l'entretien des matériels de cuisine de la salle de la Salette sur la commune déléguée de Montfaucon-Montigné, a été reconduit pour une période d'un an, du 7 septembre 2022 au 6 septembre 2023.

N°DEC-2022-150-ACP / Marché de service d'entretien des matériels de cuisine de la salle Ste Catherine sur la commune déléguée de Montfaucon-Montigné – Sté Corbé 49 – reconduction annuelle N°1

Le 19 aout 2022

Le marché n° 21 071 00 signé avec la Sté Corbé 49, sise 22 rue de l'Europe, Chemillé, 49120 Chemillé en Anjou, portant sur l'entretien des matériels de cuisine de la salle Ste Catherine sur la commune déléguée de Montfaucon-Montigné, a été reconduit pour une période d'un an, du 9 septembre 2022 au 8 septembre 2023.

2) Déclarations d'intention d'aliéner

La Commune de Sèvremoine a décidé de renoncer à exercer son droit de préemption sur les parcelles suivantes :

N°DECISION	Commune déléguée	N° voirie	Rue	Sect ion	N° parcelles	Date décision
2022068	TORFOU	11	Bois (rue des)	AB	562	22/6/22
2022097	MONTFAUCON	6	Orchidées (rue des)	B	1442	3/6/22
2022098	TORFOU	19	Sèvre (rue du Val de)	D	780	3/6/22
2022099	MONTFAUCON	1 bis	Jacques (rue St)	A	395, 887	3/6/22
2022100	MONTFAUCON	15	Barons (rue des)	A	638	3/6/22
2022101	ST GERMAIN	2	Luxembourg (rue du)	ZH	288, 289, 290	3/6/22
2022102	ST CRESPIN	10	Bretagne (rue de)	C	1156, 1158	7/6/22
2022103	ST GERMAIN		Rivières	D	47	7/6/22
2022104	TORFOU	13	Mésanges (rue des)	D	988	10/6/22
2022105	ST GERMAIN	10	Rivières	D	1172, 2447, 78, 80 et 82	10/6/22
2022106	MONTFAUCON		Vendée (rue de la)	C	957, 958	8/7/22
2022107	TILLIERES	54	commerce (rue du)	A	1393	15/6/22
2022108	ST GERMAIN	10	Aiguefou (rue de l')	D	2841	16/6/22
2022109	TILLIERES		Bourg	A	1594	17/6/22
2022110	ST GERMAIN		Eventard (rue de l')	D	2643, 3193	16/6/22
2022111	LA RENAUDIERE	30	Bel Air (rue de Bel)	AC	117	20/6/22

2022112	ST ANDRE		Ouche mériande	AC	711	23/6/22
2022113	ST ANDRE		Boulinière	AC	714	23/6/22
2022114	ST MACAIRE	41 et 41 bis	commerce (rue du)	AB	580	23/6/22
2022115	ST MACAIRE	1	Farfault (impasse du)	AB	630 et 645	23/6/22
2022116	ST MACAIRE	14	Farfault (impasse du)	AB	640	23/6/22
2022117	LE LONGERON	24 quatter	Anjou (rue d')	AE	44 et 46	24/6/22
2022118	TORFOU	76	Nationale (rue)	AC	356	27/6/22
2022119	ST MACAIRE	6	Réthorie (rue de la)	AB	654	27/6/22
2022123	ROUSSAY	17	Moine (rue de la)	A	300	30/6/22
2022124	ST GERMAIN	5	Clairière (rue de la)	E	1749	6/7/22
2022125	ST GERMAIN	13	Raffegau (rue du Dr)	D	2963	11/7/22
2022126	TILLIERES	2	Verger (chemin du)	E	2187	11/7/22
2022127	ROUSSAY	17	Aubert (rue du Douet)	A	969	11/7/22
2022128	LE LONGERON	18	Bordage (bd du)	AE	32p	13/7/22
2022129	ST GERMAIN		Colassière	ZC	23	13/7/22
2022130	LE LONGERON	16	Calvaire (rue du)	AK	191	12/8/22
2022131	LE LONGERON		Calvaire (rue du)	AK	180	12/8/22
2022132	ST GERMAIN	10	rosiers (rue des)	D	3483	15/7/22
2022133	TORFOU	50	Nationale (rue)	AC	337	1/8/22

2022134	ST CRESPIN	4	Bellevue (rue de)	C	3580p	1/8/22
2022135	ST CRESPIN	11 bis	Moine (rue de la)	C	1554	1/8/22
2022136	ST CRESPIN		Bellevue (rue de)	C	4067	1/8/22
2022137	ST MACAIRE		Mauges (rue des)	AD	301p, 255p	8/8/22
IA2022087	ST MACAIRE	23	Mauges (rue des)	AD	300	10/6/22
IA2022088	ROUSSAY	8	Croix (rue de la)	A	233	10/6/22
IA2022089	ST MACAIRE	47	Choletaise (rue)	AE	1127, 1128, 291	16/6/22
IA2022090	ST MACAIRE	8	Tillion (rue Germaine)	WD	332, 347	10/6/22
IA2022091	ST MACAIRE	6	Tillion (rue Germaine)	WD	321, 333, 348	10/6/22
IA2022092	ST MACAIRE	1	Lyautey (allée du Maréchal)	AM	146	22/6/22
IA2022093	ST MACAIRE		Vigne	B	717, 767, 1875, 1876, 1878, 1879, 1881, 1882, 1883, 1884, 1870, 1872, 1873	24/6/22
IA2022094	MONTFAUCON	28	Anjou (rue d')	A	426, 1214	27/6/22
IA2022095	ST MACAIRE	26	Choletaise (rue)	AE	161, 162, 963	27/6/22
IA2022096	ST ANDRE	12	Bordages (rue des)	AA	247, 248	27/6/22
IA2022097	ST MACAIRE	7	Lebrun (rue du Docteur)	AH	264	27/6/22
IA2022098	LA RENAUDIERE	3	Gastine (rue de la)	AC	204	27/6/22
IA2022099	ST MACAIRE	16	Pinsons (rue des)	WO	295	27/6/22
IA2022100	ST MACAIRE	20	Raymond (rue Georges)	AC	197	28/6/22

IA2022101	ST MACAIRE	2	Schneider (rue Romy)	AA	312, 338	6/7/22
IA2022102	MONTFAUCON	6	Monnier (rue Louis)	A	1234, 1517	28/6/22
IA2022103	ST GERMAIN	16	Cormorans (impasse des)	E	1839	28/6/22
IA2022104	ST MACAIRE	2	Tillion (rue Germaine)	WD	323, 350	29/6/22
IA2022105	ST GERMAIN	72	Bottiers (rue des)	D	2752, 2753	30/6/22
IA2022106	ST MACAIRE	30	Bouvreuls (rue des)	WO	283	30/6/22
IA2022107	ST MACAIRE	2	Tillion (rue Germaine)	WD	352	30/6/22
IA2022108	ST MACAIRE	19	Tassigny (rue du Maréchal de Lattre de)	AH	110	9/8/22
IA2022109	ST ANDRE	48	Creulière (rue de la)	AB	268, 269	9/8/22
IA2022110	ST MACAIRE	15	Vendée (rue de la)	AE	1221	9/8/22
IA2022111	ST MACAIRE	23	Vendée (rue de la)	AE	1218	9/8/22
IA2022112	MONTFAUCON	28 bis	Sauveur (rue St)	A	1514, 1516	22/8/22
IA2022113	ST MACAIRE	84	Vendée (rue de la)	AL	69	9/8/22
IA2022114	ST MACAIRE	12	Arc (rue Jeanne d')	AB	364	9/8/22

3) Concessions en cimetière

Date de la décision	Accord du Maire délégué	Numéro	Demandeur	Durée	Début	Nature	Prix
30/05/2022	Saint Germain sur Moine	SG-2022-015	CHARRIER Maryline	30	26/06/2022	Renouvellement de concession	105 €
28/06/2022	Torfou	TO-2022-014	POIRIER Gérard	15	29/12/2019	Renouvellement concession	40 €
28/06/2022	Torfou	TO-2022-016	MABIT Annick	30	09/09/2011	Renouvellement de concession	160 €
28/06/2022	Torfou	TO-2022-017	SECHER René	15	10/11/2018	Renouvellement de concession	40 €
28/06/2022	Torfou	TO-2022-018	SECHER Joseph	15	04/11/2018	Renouvellement de concession	40 €
28/06/2022	Torfou	TO-2022-019	PUAUD Maryvonne	30	13/01/2014	Renouvellement de concession	160 €
28/06/2022	Torfou	TO-2022-020	PINEAU Bernadette	30	30/05/2022	Renouvellement de concession	160 €
28/06/2022	Torfou	TO-2022-021	MOUREUILLE Paulette	15	30/11/2019	Renouvellement de concession	40 €
28/06/2022	Torfou	TO-2022-022	AUDUREAU Joseph	30	17/11/2005	Renouvellement de concession	80 €
28/06/2022	Torfou	TO-2022-015	VINET Jean-Pierre	30	26/12/2010	Renouvellement de concession	160 €
28/06/2022	Tillières	TI-2022-007	MALTA ANSELMO Marie-Anne	30	08/06/2022	Concession achat	240 €
12/07/2022	St Macaire en Mauges	SM-2022-024	AUBIN Chantal	15	13/07/2021	Renouvellement de concession	90 €
12/07/2022	St Macaire en Mauges	SM-2022-023	TRICOIRE Gabriel	50	05/07/2021	Renouvellement de concession	255 €
11/07/2022	St Macaire en Mauges	SM-2022-022	MENARD Jean-Pierre	30	07/07/2022	Concession achat	964 €
18/07/2022	St Crespin sur Moine	SC-2022-010	BRETAUDEAU Marianne	15	18/02/2022	Renouvellement de concession	100 €
18/07/2022	St Crespin sur Moine	SC-2022-009	BRETAUDEAU Marianne	30	18/02/2022	Renouvellement de concession	209 €
13/07/2022	St Crespin sur Moine	SC-2022-008	DUBIN Madeleine	30	05/07/2022	Concession achat	209 €
21/06/2022	St André de la Marche	SA-2022-001	CHOUTEAU Marie	30	03/06/2022	Concession achat	168 €

28/06/2022	Tillières	TI-2022-008	RINEAU Nicole	50	20/05/2022	Concession achat	400 €
04/07/2022	Montfaucon	MF-2022-004	JARNIGON Michelle	30	04/07/2022	Concession achat	80 €
27/07/2022	Torfou	TO-2022-023	PLARD Marie-Hélène	15	19/08/2017	Renouvellement de concession	40 €
15/07/2022	St Macaire en Mauges	SM-2022-025	JOYAU Danielle	30	15/07/2022	Concession achat	165 €
21/06/2022	St Germain sur Moine	SG-2022-016	PASQUIER Odette	30	31/05/2022	Concession achat	650 €
22/07/2022	Le Longeron	LL-2022-009	LEFORT Guy	30	28/11/2021	Renouvellement de concession	100 €
28/06/2022	Le Longeron	LL-2022-008	DUMOLLARD Dominique	30	06/06/2022	Concession achat	100 €
28/06/2022	Le Longeron	LL-2022-007	JOUTEAU Marie-Paule	30	24/06/2022	Concession achat	200 €
19/04/2022	Le Longeron	LL-2022-001	GABORIAU Maria	30	06/04/2022	Concession achat	100 €
30/05/2022	Saint Germain sur Moine	SG-2022-015	CHARRIER Maryline	30	26/06/2022	Renouvellement de concession	105 €
26/07/2022	Le Longeron	LL-2022-010	VINCENT Sylvie	30	01/01/2021	Renouvellement de concession	100 €
08/07/2022	Montfaucon	MF-2022-005	MÉNARD Caroline	30	08/07/2022	Concession achat	80 €
20/07/2022	Montigné	MG-2022-005	ANDRÉ Didier	30	17/12/2013	Renouvellement de concession	80 €
11/08/2022	Montigné	MG-2022-006	AJIB Nicole	30	11/08/2022	Concession achat	80 €
26/07/2022	St Crespin sur Moine	SC-2022-011	CHEVALIER Bernard	15	29/07/2022	Concession achat	100 €
03/08/2022	St Germain sur Moine	SG-2022-018	VOGNE Alexandre	30	01/08/2016	Renouvellement de concession	105 €
02/08/2022	St Germain sur Moine	SG-2022-019	FILLAUDEAU Liliane	30	02/08/2022	Concession achat	105 €
08/08/2022	St Macaire en Mauges	SM-2022-028	BATARDIERE Sylvie	15	04/11/2021	Renouvellement de concession	90 €
29/06/2022	Tillières	TI-2022-009	COUILLEAU Antoine	50	23/05/2022	Concession achat	400 €

Le Maire, Didier Huchon,

Le secrétaire de séance,
Pierre Devêche